

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Dix-neuvième session de la Conférence des Parties
Panama (Panama), 14 – 25 novembre 2022

Compte rendu de la quatorzième séance du Comité II

22 novembre 2022 : 14h10 - 17h00

Présidente : R. Ollerenshaw (Australie)

Secrétariat : I. Higuero
T. Carroll
S. Flensburg
B. Janse van Rensburg
J. C. Vasquez

Rapporteurs : R. Mackenzie
J. Mark
L. Oliveira
J. Robinson

Questions stratégique

25. Plan d'action pour les questions liées au genre

Le Mexique présente le document CoP19 Com. II. 3 au nom du groupe de travail sur le plan d'action pour les questions liées au genre, faisant observer que le document contient un projet de résolution sur l'Égalité entre les sexes dans le contexte du commerce des espèces sauvages et des projets de décisions relatifs à un plan d'action pour les questions liées au genre pour la CITES. Il note que, même si le groupe de travail a trouvé un accord général sur le langage, le projet de résolution et les projets de décisions présentés dans le document CoP19 Com. II. 3, le groupe souhaite reconnaître qu'un participant n'était pas d'accord avec le langage proposé.

L'Indonésie, au nom de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, de l'Égypte, des Émirats arabes unis de la Jordanie, du Koweït, d'Oman, du Qatar, de la République arabe syrienne, du Soudan, de la Tunisie, de la Türkiye et du Yémen, exprime ses préoccupations concernant les projets de résolution et de décisions figurant dans le document, et en particulier sur leurs liens avec le document CoP19 Doc. 25, où se trouve une définition de « genre » avec laquelle de nombreux pays ne sont pas d'accord. Par souci de compromis, il est proposé d'ajouter au projet de résolution figurant dans le document CoP19 Com. II. 3 un nouveau paragraphe avec le texte suivant : « Notant que le terme "genre" est défini conformément aux lois, règlements et concepts de chaque Partie ». Il est également proposé d'ajouter le texte suivant, en note de bas de page, dans le titre des projets de décisions du document CoP19 Com. II. 3 : « le terme "genre" est défini conformément aux lois, règlements et concepts de chaque Partie ».

Le Botswana, l'Égypte, la Mauritanie, la Somalie et le Zimbabwe expriment leur soutien aux amendements proposés. L'Égypte déclare ne pas pouvoir accepter la définition de « genre » associée au document. La Mauritanie fait remarquer que la définition de « genre » varie de pays en pays, et qu'une définition large tiendrait compte des concepts de chaque pays.

L'Argentine, l'État plurinational de Bolivie, le Canada, le Chili, la Colombie, les États-Unis d'Amérique, le Niger, le Panama, le Sénégal, l'Union européenne et ses États membres, et le Fonds Mondial pour la nature (WWF) soutiennent le texte original présenté dans le document CoP19 Com. II. 3.

Observant qu'il n'y a pas de consensus, la Présidente propose de mettre aux voix les amendements présentés par l'Indonésie. Bahreïn demande un scrutin secret. Cette demande est soutenue par 14 Parties et en conséquence, le vote a lieu au scrutin secret.

Les amendements présentés par l'Indonésie, au nom de plusieurs autres Parties, sont mis au vote au scrutin secret. Avec 50 voix pour, 51 voix contre et 4 abstentions, les amendements sont rejetés. Les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne et ses États membres déclarent qu'ils ont voté contre les amendements proposés.

La Présidente passe alors au vote des projets de résolution et de décisions du document CoP19 Com. II. 3. Bahreïn demande que le deuxième vote ait également lieu au scrutin secret. La demande est soutenue par 14 Parties et en conséquence, le vote a lieu au scrutin secret. Avec 73 voix pour, 29 contre et 4 abstentions, le projet de résolution et les projets de décisions contenus dans le document CoP19 Com. II. 3 sont acceptés.

L'Argentine et l'Australie déclarent qu'elles ont voté contre les amendements présentés par l'Indonésie et en faveur du document CoP19 Com. II. 3. L'Argentine, l'État plurinational de Bolivie, le Canada, le Chili, la Colombie, les États-Unis d'Amérique, l'Éthiopie, le Guatemala, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Japon, le Libéria, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suisse et l'Union européenne et ses États membres déclarent avoir voté en faveur du document CoP19 Com. II. 3.

L'Indonésie fait une déclaration selon laquelle, pour l'Indonésie, le genre doit être défini conformément aux lois, réglementations et concepts de chaque Partie contractante. L'Algérie, l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Comores, l'Égypte, les Émirats arabes unis, la Jordanie, le Koweït, la Mauritanie, la Tunisie et le Zimbabwe font des déclarations selon lesquelles ils s'alignent sur l'Indonésie à ce sujet. L'Algérie et le Koweït déclarent également qu'ils ont voté contre le document CoP19 Com. II. 3 tel que présenté au Comité.

Maintien des Annexes

88. Communications concernant les amendements aux Annexes reçus par le Gouvernement dépositaire après la 18^e session de la Conférence de Parties

La Belgique présente le document CoP19 Com. II. 4, préparé par le groupe de rédaction sur la base du document CoP19 Doc. 88 et du document d'information CoP19 Inf. 17 (Rev. 1), notant que les modifications apportées aux résolutions telles que contenues dans le document CoP19 Com. II. 4 ont été approuvées par consensus au sein du groupe de rédaction.

Le Sénégal, ainsi que l'Union européenne et ses États membres, accueillent favorablement le document.

Le Comité approuve les amendements figurant dans le document CoP19 Com. II. 4.

Questions d'interprétation et application

Respect général de la Convention et lutte contre la fraude

29. Respect de la Convention

29.2 Agoupa de MacDonald (*Totoaba macdonaldi*)

Les États-Unis d'Amérique présentent le document CoP19 Com. II. 5, décrivant leurs propositions d'amendements aux décisions révisées 18.292 à 18.295 et aux nouveaux projets de décisions figurant à l'annexe 2 du document CoP19 Doc. 29.2.1. Les États-Unis d'Amérique expliquent qu'ils ont collaboré avec le Mexique lors de la préparation du document CoP19 Com. II. 5, et que les amendements proposés visent à renforcer la surveillance et le respect de la zone de tolérance zéro, à garantir la communication des informations en temps utile, à encourager la réduction de la demande, à souligner

l'urgence de l'étude sur le marsouin de Californie et l'agoupa de Mac Donald, et à encourager les pays de transit et de destination à rendre compte de la mise en œuvre de ces mesures.

Le Mexique déclare qu'il aurait souhaité supprimer certaines parties du texte qu'il considère comme superflues, mais que, dans un esprit de compromis, il accepte de soumettre le document en l'état. Israël, le Sénégal, la Suisse et l'Union européenne et ses États membres, soutiennent le document.

Le comité approuve les projets de décisions figurant à l'annexe 2 du document CoP19 Doc. 29.2.1 avec les amendements énoncés dans le document CoP19 Com. II. 5, tels que proposés par les États-Unis d'Amérique et le Mexique. Le Secrétariat note que le paragraphe d) du projet de décision révisé 18.292 (Rev. CoP19) doit être amendé comme suit :

- d) fournir un soutien financier et en nature à des fins de réalisation de l'étude demandée dans la décision 18.294, paragraphe c) à présenter à la 77^e session du Comité permanent.

34. Rapport annuel sur le commerce illégal

Le Secrétariat présente le document CoP19 Doc. 34, en attirant l'attention sur l'amendement à la résolution Conf. 11.17 (Rev. CoP18) *Rapports nationaux* figurant à l'annexe 1, les projets de décisions 19.AA et 19.BB figurant à l'annexe 2, et la suppression des décisions 18.75 et 18.76.

L'Union européenne et ses États membres soutiennent l'amendement à la résolution proposé et la suppression des décisions 18.75 et 18.76, tout en faisant remarquer que le projet de décision 19.AA concerne une action de longue durée qui est couverte par la résolution Conf. 11.17 (Rev. CoP18) et ne devrait pas être traitée dans une décision.

La Chine déclare qu'il est important de saluer les efforts des Parties en matière d'application de la Convention pour ne pas nuire à l'image globale du Partie. La Guinée souligne qu'elle a besoin d'une aide que le Programme d'aide au respect de la Convention pourrait lui apporter.

L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime donne de nouvelles informations sur la plateforme de diffusion des données pour la base de données CITES sur le commerce illégal. L'Environmental Investigation Agency (Royaume-Uni), s'exprimant également au nom de plusieurs autres organisations au statut d'observateur, soutient les recommandations figurant dans le document mais fait part de son inquiétude quant au fait que moins de la moitié des Parties à la CITES ont soumis un rapport annuel sur le commerce illégal.

L'amendement proposé à la résolution Conf. 11.17 (Rev. CoP18) figurant à l'annexe 1 du document CoP19 Doc. 34 est approuvé. Le projet de décision 19.BB figurant à l'annexe 2 est approuvé ; le projet de décision 19.AA est rejeté. Il est convenu de supprimer les décisions 18.75 et 18.76.

35. Équipe spéciale sur le commerce illégal de spécimens d'espèces d'arbres inscrites aux annexes de la CITES

Le Président du Comité permanent présente le document CoP19 Doc. 35 et attire l'attention sur les décisions 18.79 et 18.80, dont la suppression est proposée. Le Secrétariat attire l'attention sur les projets de décisions 19.AA à 19.CC proposés sous la rubrique Observations du Secrétariat.

Le Brésil, l'Union européenne et ses États membres, l'Inde et Singapour soutiennent les projets de décisions recommandés par le Secrétariat.

Les États-Unis d'Amérique proposent de modifier le paragraphe b) du projet de décision 19.BB et d'insérer un nouveau paragraphe c) libellé dans les termes suivants :

- b) sous réserve de financements externes, en coopération avec le Programme de contrôle des conteneurs de l'ONU/DC/OMD, s'efforce d'entreprendre des activités de formation dispensées par des agents de lutte contre la fraude expérimentés de la CITES aux inspections physiques d'envois de bois dans les régions fortement touchées par le commerce illégal d'espèces d'arbres inscrites aux Annexes de la CITES ~~et, si ce n'est déjà fait, encourage et soutient la réalisation d'évaluations des risques afin de développer des indicateurs de risques nationaux spécifiques à ce commerce illégal.~~ ;

- c) si ce n'est déjà fait, encourage et soutient la réalisation d'évaluations des risques afin de développer des indicateurs de risques nationaux spécifiques à ce commerce illégal.

Le Comité prend note du document et approuve les projets de décisions figurant dans le document CoP19 Doc. 35 tel qu'amendé par les États-Unis d'Amérique. Il convient également de supprimer les décisions 18.79 et 18.80.

38. Réduction de la demande pour lutter contre le commerce illégal

Le Président du Comité permanent présente le document CoP19 Doc. 38 et attire l'attention sur les amendements à la résolution Conf. 17.4, *Stratégies de réduction de la demande pour lutter contre le commerce illégal d'espèces inscrites aux Annexes CITES* figurant à l'annexe 1, proposés par le Comité permanent, et sur les projets de décisions figurant à l'annexe 2.

L'État plurinational de Bolivie, les États-Unis d'Amérique, le Japon, le Pérou, le Sénégal, la Thaïlande et TRAFFIC soutiennent les projets de décisions et les amendements à la résolution.

La Chine s'oppose à la recommandation du Secrétariat visant à supprimer le dernier paragraphe du préambule de la résolution Conf. 17.4. Elle propose que le nouveau projet de décision 19.CC soit supprimé car elle estime que les *Orientations* nécessitent encore un certain travail. La Chine propose également de modifier le paragraphe 3 de la résolution figurant à l'annexe 1 comme suit :

~~PRIE ÉGALEMENT INVITE les Parties d'appliquer les à se reporter aux *Orientations CITES sur les stratégies de réduction de la demande pour lutter contre le commerce illégal des espèces inscrites à la CITES* et à partager des cas et des données d'expérience sur les moyens de parvenir à une modification de comportement des consommateurs afin d'enrichir ces orientations dans leurs actions de réduction de la demande d'espèces sauvages acquises illégalement et de leurs produits, en utilisant la méthode en 5 étapes pour obtenir une modification des comportements des consommateurs ;~~

L'Union européenne soutient les projets de décisions et de résolution tels qu'amendés par le Secrétariat et propose de modifier le projet de décision 19.AA e) tel qu'amendé par le Secrétariat selon le libellé suivant :

À l'adresse du Secrétariat

- e) rend compte au Comité permanent des progrès réalisés dans l'application de la présente décision, et fait des recommandations sur les activités de suivi, y compris l'identification des espèces prioritaires et des marchés susceptibles de bénéficier d'une stratégie de réduction de la demande et de l'utilisation des Orientations en tenant compte des priorités nationales et régionales.

Le Bénin soutient aussi les projets de décisions et recommandations contenus dans le document mais note que la traduction des orientations dans les langues locales nécessite des ressources financières importantes. La Présidente propose d'amender le projet de décision 19.CC comme suit :

À l'adresse des Parties

- 19.CC** Les Parties sont encouragées, sous réserve de ressources disponibles, à traduire les Orientations sur les stratégies de réduction de la demande pour lutter contre le commerce illégal des espèces inscrites à la CITES dans les langues locales et à communiquer leur ~~retours~~ d'expérience dans l'application des Orientations.

Le Comité convient des amendements à la résolution Conf. 17.4 amendée par le Secrétariat mais, sur proposition de la Chine, maintient le dernier paragraphe du préambule de la résolution révisée. Les amendements proposés par la Chine, au paragraphe 3 de la résolution, dans l'annexe 1, ne font pas l'objet d'un accord. Les projets de décisions amendés par le Secrétariat, l'Union européenne et ses États membres et par la Présidente, font l'objet d'un accord. Il est également convenu de supprimer les décisions 18.86 et 18.87.

Réglementation du commerce

45. Système d'étiquetage pour le commerce de caviar

La Présidente du Comité permanent présente le document CoP19 Doc. 45 et attire l'attention sur les projets de décisions de l'annexe 1 du document, ainsi que sur la suppression proposée de la décision 18.146.

Avec l'appui de la Géorgie, l'Union européenne et ses États membres soutiennent la suppression de la décision 18.146 ainsi que des projets de décisions proposés, en suggérant l'ajout d'un paragraphe dans le projet de décision 19.BB à l'adresse du Comité permanent, comme suit :

établit un groupe de travail intersessions chargé d'examiner les analyses et les recommandations du Secrétariat dès leur mise à disposition et de faire rapport au Comité permanent ;

Le Comité convient des projets de décisions figurant dans l'annexe 1, avec l'amendement de l'Union européenne au projet de décision 19.BB. Il est également convenu de supprimer la décision 18.146.

41. Systèmes électroniques et technologies de l'information et Authentification et contrôle des permis

La Suisse présente le document CoP19 Doc. 41 au nom du Comité permanent. Le document propose des amendements à la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP 18), *Permis et certificats* dans l'annexe 1, des amendements à la résolution Conf. 11.3 (Rev. CoP18), *Application de la Convention et lutte contre la fraude* dans l'annexe 2, des projets de décisions dans les annexes 3 et 4 et la suppression des décisions 18.125 à 18.128, 18.130 et 18.131.

Les Émirats arabes unis indiquent qu'ils ont numérisé les permis et certificats CITES et qu'ils sont prêts à partager leur expérience avec d'autres Parties. L'Australie, le Bénin, le Niger, le Pérou et l'Union européenne et ses États membres expriment leur appui aux propositions du document. Le Bénin, la Guinée, le Kenya, le Niger et la République démocratique du Congo, insistent sur la nécessité d'échanger les informations et l'expérience sur l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes électroniques. Le Kenya se dit préoccupé par certains des amendements proposés à la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP18) et propose de supprimer le paragraphe 3 t) ii). En outre, le Kenya propose un amendement au paragraphe 3 d) pour remplacer « d'adopter » par d'envisager d'adopter, notant que toutes les Parties ne sont pas encore en mesure de mettre en œuvre des systèmes de délivrance informatisée des permis. Il exprime aussi son appui aux projets de décisions 19.AA, 19.BB et 19.CC dans l'annexe 3.

L'Union européenne et ses États membres soulignent l'importance de tenir compte de l'interopérabilité des outils CITES, notamment du système d'échange d'informations sur les permis électroniques (EPIX). Les États-Unis d'Amérique et la République démocratique du Congo soutiennent les recommandations figurant dans le document. Les États-Unis soutiennent également les commentaires du Secrétariat, à l'exception des modifications supplémentaires proposées par le Secrétariat, au paragraphe C de leurs commentaires, aux instructions et explications du formulaire type de permis et du modèle de certificat pour exposition itinérante, qui diffèrent des recommandations du groupe de travail. Les États-Unis expliquent que ces modifications supplémentaires du Secrétariat seraient problématiques dans le cas de permis partiellement remplis, notant que si des permis partiellement remplis sont utilisés par une Partie, alors un emplacement pour une signature est requis conformément à la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP18), paragraphe 22. B) iii) C. Les États-Unis attirent également l'attention du Comité sur le document d'information CoP19 Inf. 18 et proposent d'ajouter un paragraphe au projet de décision 19.BB, dans l'annexe 4, à l'adresse du Comité permanent, comme suit :

envisager des moyens par lesquels les systèmes de délivrance informatisée des permis CITES peuvent simplifier les procédures pour les mouvements non commerciaux d'instruments de musique.

La séance est levée à 17h00.



Motion Item 25 amd [22.11.2022 2:48:55 PM]

Quorum: Yes > 66.66%

EU-Vote: individual

YES: 49.50%

1	AFGHANISTAN	Not Allowed
2	ALBANIA	Not Allowed
3	ALGERIA	Voted
4	ANDORRA	Not Allowed
5	ANGOLA	Voted
6	ANTIGUA AND BARBUDA	Not Present
7	ARGENTINA	Voted
8	ARMENIA	Not Allowed
9	AUSTRALIA	Voted
10	AZERBAIJAN	Not Allowed
11	BAHAMAS	Voted
12	BAHRAIN	Voted
13	BANGLADESH	Voted
14	BARBADOS	Not Allowed
15	BELARUS	Not Allowed
16	BELGIUM	Voted
17	BELIZE	Not Present
18	BENIN	Not Present
19	BHUTAN	Voted
20	BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF)	Voted
21	BOSNIA AND HERZEGOVINA	Not Allowed
22	BOTSWANA	Voted
23	BRAZIL	Voted
24	BRUNEI DARUSSALAM	Not Allowed
25	BULGARIA	Voted
26	BURKINA FASO	Voted
27	BURUNDI	Voted
28	CABO VERDE	Not Allowed
29	CAMBODIA	Voted
30	CAMEROON	Voted
31	CANADA	Voted
32	CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	Voted
33	CHAD	Not Allowed
34	CHILE	Voted
35	CHINA	Voted
36	COLOMBIA	Voted
37	COMOROS	Voted
38	CONGO	Not Present
39	COSTA RICA	Not Present
40	CÔTE D'IVOIRE	Voted
41	CROATIA	Voted
42	CUBA	Voted
43	CYPRUS	Voted
44	CZECH REPUBLIC	Voted
45	DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO	Not Present
46	DENMARK	Voted
47	DJIBOUTI	Not Allowed
48	DOMINICA	Not Allowed
49	DOMINICAN REPUBLIC	Voted



Motion Item 25 amd [22.11.2022 2:48:55 PM]

50	ECUADOR	Not Present
51	EGYPT	Voted
52	EL SALVADOR	Present
53	EQUATORIAL GUINEA	Not Allowed
54	ERITREA	Voted
55	ESTONIA	Voted
56	ESWATINI	Voted
57	ETHIOPIA	Voted
58	EUROPEAN UNION	Present
59	FIJI	Not Present
60	FINLAND	Voted
61	FRANCE	Voted
62	GABON	Voted
63	GAMBIA	Not Present
64	GEORGIA	Voted
65	GERMANY	Voted
66	GHANA	Present
67	GREECE	Voted
68	GRENADA	Not Allowed
69	GUATEMALA	Voted
70	GUINEA	Voted
71	GUINEA-BISSAU	Voted
72	GUYANA	Not Present
73	HONDURAS	Not Present
74	HUNGARY	Voted
75	ICELAND	Voted
76	INDIA	Voted
77	INDONESIA	Voted
78	IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)	Not Allowed
79	IRAQ	Not Allowed
80	IRELAND	Voted
81	ISRAEL	Voted
82	ITALY	Voted
83	JAMAICA	Present
84	JAPAN	Voted
85	JORDAN	Voted
86	KAZAKHSTAN	Not Allowed
87	KENYA	Voted
88	KUWAIT	Voted
89	KYRGYZSTAN	Not Allowed
90	LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC	Voted
91	LATVIA	Voted
92	LEBANON	Not Allowed
93	LESOTHO	Voted
94	LIBERIA	Voted
95	LIBYA	Not Allowed
96	LIECHTENSTEIN	Not Present
97	LITHUANIA	Voted
98	LUXEMBOURG	Voted
99	MADAGASCAR	Not Present
100	MALAWI	Voted
101	MALAYSIA	Voted
102	MALDIVES	Voted



Motion Item 25 amd [22.11.2022 2:48:55 PM]

103	MALI	Voted
104	MALTA	Voted
105	MAURITANIA	Voted
106	MAURITIUS	Not Allowed
107	MEXICO	Voted
108	MONACO	Not Present
109	MONGOLIA	Not Allowed
110	MONTENEGRO	Not Present
111	MOROCCO	Not Present
112	MOZAMBIQUE	Present
113	MYANMAR	Not Allowed
114	NAMIBIA	Voted
115	NEPAL	Not Present
116	NETHERLANDS	Voted
117	NEW ZEALAND	Voted
118	NICARAGUA	Not Present
119	NIGER	Present
120	NIGERIA	Voted
121	NORTH MACEDONIA	Not Allowed
122	NORWAY	Voted
123	OMAN	Not Allowed
124	PAKISTAN	Not Present
125	PALAU	Not Allowed
126	PANAMA	Not Allowed
127	PANAMA	Voted
128	PAPUA NEW GUINEA	Voted
129	PARAGUAY	Not Present
130	PERU	Voted
131	PHILIPPINES	Voted
132	POLAND	Present
133	PORTUGAL	Voted
134	QATAR	Not Allowed
135	REPUBLIC OF AUSTRIA	Voted
136	REPUBLIC OF KOREA	Voted
137	REPUBLIC OF MOLDOVA	Not Allowed
138	ROMANIA	Voted
139	RUSSIAN FEDERATION	Voted
140	RWANDA	Not Allowed
141	SAINT KITTS AND NEVIS	Not Allowed
142	SAINT LUCIA	Not Allowed
143	SAINT VINCENT AND THE GRENADINES	Not Allowed
144	SAMOA	Not Present
145	SAN MARINO	Not Allowed
146	SAO TOME AND PRINCIPE	Not Allowed
147	SAUDI ARABIA	Not Allowed
148	SENEGAL	Voted
149	SERBIA	Not Allowed
150	SEYCHELLES	Not Present
151	SIERRA LEONE	Present
152	SINGAPORE	Voted
153	SLOVAKIA	Voted
154	SLOVENIA	Voted
155	SOLOMON ISLANDS	Not Present



Motion Item 25 amd [22.11.2022 2:48:55 PM]

156	SOMALIA	Not Allowed
157	SOUTH AFRICA	Voted
158	SPAIN	Voted
159	SRI LANKA	Not Present
160	SUDAN	Not Present
161	SURINAME	Voted
162	SWEDEN	Voted
163	SWITZERLAND	Voted
164	SYRIAN ARAB REPUBLIC	Voted
165	TAJIKISTAN	Present
166	THAILAND	Voted
167	TOGO	Voted
168	TONGA	Voted
169	TRINIDAD AND TOBAGO	Not Present
170	TUNISIA	Voted
171	TÜRKIYE	Voted
172	UGANDA	Voted
173	UKRAINE	Not Present
174	UNITED ARAB EMIRATES	Voted
175	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IR	Voted
176	UNITED REPUBLIC OF TANZANIA	Voted
177	UNITED STATES OF AMERICA	Voted
178	URUGUAY	Not Present
179	UZBEKISTAN	Not Allowed
180	VANUATU	Not Present
181	VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)	Not Present
182	VIET NAM	Voted
183	YEMEN	Not Present
184	ZAMBIA	Voted
185	ZIMBABWE	Voted



Motion Item 25 [22.11.2022 2:54:27 PM]

Quorum: Yes > 66.66%

EU-Vote: individual

YES: 71.57%

1	AFGHANISTAN	Not Allowed
2	ALBANIA	Not Allowed
3	ALGERIA	Voted
4	ANDORRA	Not Allowed
5	ANGOLA	Present
6	ANTIGUA AND BARBUDA	Not Present
7	ARGENTINA	Voted
8	ARMENIA	Not Allowed
9	AUSTRALIA	Voted
10	AZERBAIJAN	Not Allowed
11	BAHAMAS	Voted
12	BAHRAIN	Voted
13	BANGLADESH	Voted
14	BARBADOS	Not Allowed
15	BELARUS	Not Allowed
16	BELGIUM	Voted
17	BELIZE	Not Present
18	BENIN	Not Present
19	BHUTAN	Voted
20	BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF)	Voted
21	BOSNIA AND HERZEGOVINA	Not Allowed
22	BOTSWANA	Voted
23	BRAZIL	Voted
24	BRUNEI DARUSSALAM	Not Allowed
25	BULGARIA	Voted
26	BURKINA FASO	Voted
27	BURUNDI	Voted
28	CABO VERDE	Not Allowed
29	CAMBODIA	Voted
30	CAMEROON	Voted
31	CANADA	Voted
32	CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	Voted
33	CHAD	Not Allowed
34	CHILE	Voted
35	CHINA	Voted
36	COLOMBIA	Voted
37	COMOROS	Voted
38	CONGO	Not Present
39	COSTA RICA	Not Present
40	CÔTE D'IVOIRE	Voted
41	CROATIA	Voted
42	CUBA	Voted
43	CYPRUS	Voted
44	CZECH REPUBLIC	Voted
45	DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO	Not Present
46	DENMARK	Voted
47	DJIBOUTI	Not Allowed
48	DOMINICA	Not Allowed
49	DOMINICAN REPUBLIC	Voted



Motion Item 25 [22.11.2022 2:54:27 PM]

50	ECUADOR	Not Present
51	EGYPT	Voted
52	EL SALVADOR	Voted
53	EQUATORIAL GUINEA	Not Allowed
54	ERITREA	Voted
55	ESTONIA	Voted
56	ESWATINI	Voted
57	ETHIOPIA	Voted
58	EUROPEAN UNION	Present
59	FIJI	Not Present
60	FINLAND	Voted
61	FRANCE	Voted
62	GABON	Voted
63	GAMBIA	Not Present
64	GEORGIA	Voted
65	GERMANY	Voted
66	GHANA	Present
67	GREECE	Voted
68	GRENADA	Not Allowed
69	GUATEMALA	Voted
70	GUINEA	Voted
71	GUINEA-BISSAU	Voted
72	GUYANA	Not Present
73	HONDURAS	Not Present
74	HUNGARY	Voted
75	ICELAND	Voted
76	INDIA	Voted
77	INDONESIA	Voted
78	IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)	Not Allowed
79	IRAQ	Not Allowed
80	IRELAND	Voted
81	ISRAEL	Voted
82	ITALY	Voted
83	JAMAICA	Present
84	JAPAN	Voted
85	JORDAN	Voted
86	KAZAKHSTAN	Not Allowed
87	KENYA	Voted
88	KUWAIT	Voted
89	KYRGYZSTAN	Not Allowed
90	LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC	Voted
91	LATVIA	Voted
92	LEBANON	Not Allowed
93	LESOTHO	Voted
94	LIBERIA	Voted
95	LIBYA	Not Allowed
96	LIECHTENSTEIN	Not Present
97	LITHUANIA	Voted
98	LUXEMBOURG	Voted
99	MADAGASCAR	Not Present
100	MALAWI	Voted
101	MALAYSIA	Voted
102	MALDIVES	Voted



Motion Item 25 [22.11.2022 2:54:27 PM]

103	MALI	Voted
104	MALTA	Voted
105	MAURITANIA	Voted
106	MAURITIUS	Not Allowed
107	MEXICO	Voted
108	MONACO	Not Present
109	MONGOLIA	Not Allowed
110	MONTENEGRO	Not Present
111	MOROCCO	Not Present
112	MOZAMBIQUE	Present
113	MYANMAR	Not Allowed
114	NAMIBIA	Voted
115	NEPAL	Not Present
116	NETHERLANDS	Voted
117	NEW ZEALAND	Voted
118	NICARAGUA	Not Present
119	NIGER	Present
120	NIGERIA	Voted
121	NORTH MACEDONIA	Not Allowed
122	NORWAY	Voted
123	OMAN	Not Allowed
124	PAKISTAN	Not Present
125	PALAU	Not Allowed
126	PANAMA	Not Allowed
127	PANAMA	Voted
128	PAPUA NEW GUINEA	Voted
129	PARAGUAY	Not Present
130	PERU	Voted
131	PHILIPPINES	Voted
132	POLAND	Present
133	PORTUGAL	Voted
134	QATAR	Not Allowed
135	REPUBLIC OF AUSTRIA	Voted
136	REPUBLIC OF KOREA	Voted
137	REPUBLIC OF MOLDOVA	Not Allowed
138	ROMANIA	Voted
139	RUSSIAN FEDERATION	Voted
140	RWANDA	Not Allowed
141	SAINT KITTS AND NEVIS	Not Allowed
142	SAINT LUCIA	Not Allowed
143	SAINT VINCENT AND THE GRENADINES	Not Allowed
144	SAMOA	Not Present
145	SAN MARINO	Not Allowed
146	SAO TOME AND PRINCIPE	Not Allowed
147	SAUDI ARABIA	Not Allowed
148	SENEGAL	Voted
149	SERBIA	Not Allowed
150	SEYCHELLES	Not Present
151	SIERRA LEONE	Voted
152	SINGAPORE	Voted
153	SLOVAKIA	Voted
154	SLOVENIA	Voted
155	SOLOMON ISLANDS	Not Present



Motion Item 25 [22.11.2022 2:54:27 PM]

156	SOMALIA	Not Allowed
157	SOUTH AFRICA	Voted
158	SPAIN	Voted
159	SRI LANKA	Not Present
160	SUDAN	Not Present
161	SURINAME	Voted
162	SWEDEN	Voted
163	SWITZERLAND	Voted
164	SYRIAN ARAB REPUBLIC	Voted
165	TAJIKISTAN	Present
166	THAILAND	Voted
167	TOGO	Voted
168	TONGA	Voted
169	TRINIDAD AND TOBAGO	Not Present
170	TUNISIA	Voted
171	TÜRKIYE	Voted
172	UGANDA	Voted
173	UKRAINE	Not Present
174	UNITED ARAB EMIRATES	Voted
175	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IR	Voted
176	UNITED REPUBLIC OF TANZANIA	Voted
177	UNITED STATES OF AMERICA	Voted
178	URUGUAY	Not Present
179	UZBEKISTAN	Not Allowed
180	VANUATU	Not Present
181	VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)	Not Present
182	VIET NAM	Voted
183	YEMEN	Not Present
184	ZAMBIA	Voted
185	ZIMBABWE	Voted